

il est certain que l'Eglise a toujours regardé ce grand dogme comme le fruit exclusif de la révélation & de la foi (a). Les saints Peres, & les conciles généraux en ont parlé de la même façon (b). Et que seroit-ce qu'un mystere qu'on découvreroit ou expliqueroit par le seul secours du raisonnement? Ce n'est pas que la foi, établie & affermie dans l'ame du fidele, ne trouve dans la raison même de quoi défendre sa croyance, contre les subtilités d'une fausse logique (c); mais de-là il y a loin à une expli-

(a) *Deus qui dedisti famulis tuis in confessione veræ fidei æternæ Trinitatis gloriam agnoscere. Orat. Eccles. in festo SS. Trin.*

(b) *Verborum significantiam rei ipsius natura consumit; sensus contemplationem imperspicabile lumen obæcut; intelligentiæ capacitatem, quidquid sine nullo continetur, excedit. Hilar. l. 2, de Trinit. Quærit quis, quomodo illud, quod catholicum esse dicimus, possit esse? Sufficiat ei tenere sic esse. Atque hoc non rationi perspicuum; nec tamen opiniononi ambiguum; sed fidei persuasum.... Scrutari hæc temeritas est, credere pietas est, nosse, vita & vita æterna est. Bern. lib. 3, de Confid. cap. 8.*

(c) C'est ainsi que nous avons un ouvrage de Leibnitz, intitulé *Sacro-sancta Trinitas per nova inventa logica defensa*, où le philosophe prouve contre Vissovatius, neveu de Socin, que la bonne logique n'oppose rien à ce mystere. Il en est de la Trinité comme des autres mysteres que la révélation nous a manifestés, & que Dieu nous ordonne de croire. La raison ne les enseigne pas, ne les prouve pas: mais elle les défend du reproche de contradiction & d'impossibilité. Mais laissons parler les auteurs du *Judicium*; on ne peut rien